



Communiqué de presse

Vendredi 26 juillet 2019

Incendie de Notre-Dame : nouvelles recommandations de l'ARS

Après l'incendie de Notre-Dame, le 15 avril dernier, de nombreuses mesures et opérations de nettoyage ont été réalisées dans les écoles, crèches, logements d'assistantes maternelles situés à moins de 500 mètres de Notre-Dame, conformément aux recommandations des autorités sanitaires. Ces tests sont réguliers et ont été renouvelés jusqu'à ces derniers jours.

Tous les résultats des tests effectués se sont révélés inférieurs aux valeurs de référence dont l'utilisation est préconisée dans ce cas par l'Agence régionale de santé (ARS), en référence à la circulaire de la direction générale de la santé de 2016 et à l'avis du Haut Conseil de Santé Publique de 2014.

> À la suite de l'avis public de l'ARS en date du 18 juillet 2019 :

Dans un avis public en date du 18 juillet 2019, l'ARS a précisé ses recommandations en appelant à de nouvelles mesures dans les établissements situés à plus de 500 mètres de Notre-Dame, dans un périmètre de 300 mètres autour des points mesurés à plus de 5 000 µg/m² dans les espaces extérieurs.

Le périmètre communiqué par l'ARS englobe ainsi des établissements scolaires publics supplémentaires :

- Ecole maternelle Saint Germain l'Auxerrois 75001
- École élémentaire Pontoise 75005
- Ecole maternelle Poissy 75005
- Ecole maternelle St Benoît 75006
- Ecole élémentaire St Benoît 75006
- Ecole élémentaire Jardinet 75006
- Ecole maternelle Saint André des Arts 75006
- Ecole maternelle Verneuil 75007

De nouveaux prélèvements et analyses ont été réalisés immédiatement dans les trois écoles accueillant des centres de loisirs : écoles élémentaire et maternelle de la rue St Benoît, école maternelle St Germain l'Auxerrois, les autres établissements étant actuellement fermés.

Les résultats ont révélé des valeurs inférieures aux seuils de référence à l'école maternelle Saint Germain l'Auxerrois, qui restera ouverte et continuera à accueillir le centre de loisirs.

Pour les deux centres de loisirs des écoles maternelle et élémentaire de la rue Saint-Benoît, des prélèvements ont été réalisés le 23 juillet. Ils mettaient en évidence, dans la cour uniquement, des concentrations surfaciques en plomb dans les poussières supérieures à 5 000 µg/m², valeur identifiée par l'ARS comme représentant le « bruit de fond » parisien. Les niveaux mesurés à l'intérieur des locaux sont inférieurs au seuil de référence.

Par mesure de précaution, la Ville de Paris a donc décidé, dès les résultats connus le 24 juillet, de fermer temporairement les deux centres de loisirs pour les journées du 25 juillet et du 26 juillet, en accueillant les enfants sur d'autres sites.

Un nettoyage complet et approfondi de la cour des deux écoles ainsi que des prélèvements ont été réalisés.

> À la suite de la communication de l'ARS en date du 26 juillet 2019 :

Dans une nouvelle communication en date du 26 juillet 2019, l'ARS recommande de poursuivre le nettoyage des cours de récréation des écoles Saint-Benoît jusqu'à atteindre des niveaux inférieurs à 1 000 µg/m².

Après le premier nettoyage approfondi effectué dans les cours d'écoles maternelle et élémentaire Saint-Benoît, les résultats sont supérieurs à 1000 µg/m², mais sont cependant inférieurs à 5 000µg/m², valeur identifiée par l'ARS comme représentant le « bruit de fond » parisien. Ces deux écoles resteront fermées, et les nettoyages poursuivis, jusqu'à ce que les concentrations surfaciques en plomb dans les cours se situent en dessous de 1 000 µg/m². Nous rendrons publics les résultats de ces analyses dans les prochains jours, et les parents des écoles concernées seront spécifiquement informés.

La santé des enfants est la priorité de la Ville de Paris : aucune école publique n'est ouverte si le moindre risque sanitaire est avéré pour eux ou les agents qui travaillent auprès d'eux. Telle a toujours été la politique de la capitale pour les enfants et elle restera fidèle à ces principes.